La Protection Sociale Complémentaire (PSC) dans l'enseignement supérieur et la recherche:

ce qu'en dit la CGT Museum

Vive la sécu!

La CGT défend une sécurité sociale universelle: le 100% sécu.

Une caisse unique (universelle), gérée par les travailleurs et les travailleuses eux et elles-même, où chacun.e (obligatoire) cotise **selon ses moyens et reçoit selon ses besoin**s (TOUS ses besoins)

Dans ce monde là, pas besoin de complémentaire.

Pourquoi la CGT soutient-elle l'accord avec la MGEN?

L'accord PSC actuel a été négocié au niveau de la fonction publique d'État et des ministères de l'Éducation nationale (MEN), de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR), et de Jeunesse et Sport (MJS). La CGT a signé l'accord PSC pour les raisons suivantes:

- Une PSC obligatoire pour tou.tes les agent.es de la fonction publique, financée plus largement (à 50%) par l'employeur et négociée à une échelle collective va dans le sens d'une couverture plus universelle.
- La CGT est attachée aux valeurs mutualistes. L'accord avec la MGEN ne lui permet pas d'empocher des "bénéfices", contrairement aux assurances à but lucratif.
- La CGT a contribué à négocier un panier de soins de haut niveau, comparable à de bonnes mutuelles du privé et largement mieux disant que l'offre MGEN "Référence", et un accord comprenant plusieurs améliorations : pour en savoir plus (1)

Toutefois, il reste des avancées à conquérir.

Nos revendications

(sont celles de la FERCsup, l'union des syndicats dans l'enseignement supérieur et la recherche)

- 100% sécu: la fin des exonérations de cotisation de la Sécu, la fin du ticket modérateur et des franchises médicales !

Et d'ici là, la CGT FERC Sup revendique pour les complémentaires santé :

- la garantie du maintien du système mutualiste, contre l'introduction des assurances privées dans les PSC,
- Le couplage santé / prévoyance ;
- Une hausse de la participation Employeur à 70% ;
- la participation de l'employeur pour les retraité·es ;
- Une intégration de l'option 1 dans le panier de soins de base ;
- Le déplafonnement de l'assiette de revenus pour faire contribuer les hauts salaires à la solidarité ;
- La suppression de la part forfaitaire agent·e pour un maximum de solidarité ;
- Une offre prenant mieux en compte la situation financière des foyers mono-parentaux.

Pour aller plus loin et infos pratiques

(1)

Le syndicat CGT Muséum
syndicat-cgt-mus@mnhn.fr